



Gazette de Juliette

« Spécial parents »

N°1

Chers parents,

J'ai l'immense honneur d'être la nouvelle Principale du collège Juliette DODU depuis cette nouvelle année scolaire.

Voici **les personnels du collège** :

Principale adjointe : Madame BERNARD et Adjointe Gestionnaire : Madame CREAC'H

Deux CPE:

Monsieur BEGUE : responsable du niveau sixième et quatrième

Madame BOUGEARD : responsable du niveau cinquième et troisième

Une infirmière : Madame BARBIER

Une assistante sociale : Madame CHRISTINA

Une Psy EN: Madame VARIN

Pour les joindre ou les rencontrer, n'hésitez pas à les contacter via le mail du collège :
ce.9740081v@ac-reunion.fr ou par téléphone (0262 20 11 83)

Pour me joindre directement vous pouvez utiliser mon adresse mail sarah.ragouvin@ac-reunion.fr

Dès la rentrée nous avons fait un accueil personnalisé à tous les élèves de l'établissement.

Les professeurs principaux ont eu l'occasion en soirée de rencontrer les parents des élèves de leur classe principale.

Le collège compte 850 élèves.

9 divisions de 6e

8 divisions de 5e

8 divisions de 4e

7 divisions de 3e dont une prépa métier.

65 professeurs, 12 assistants d'éducation et 8 agents.

Les nouveautés de cette année scolaire :

- L'ouverture d'une **ULIS** (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) qui compte 12 élèves tous inscrits dans leur classe de rattachement.

- **Le collège est tête de PIAL** (les Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) favorisent la coordination des ressources, c'est-à-dire les aides humaines, pédagogiques, éducatives et de formation au plus près des élèves en situation de handicap). Je suis la pilote de ce PIAL qui compte 21 établissements. Il me revient, aux côtés du coordonnateur M HOARAU Jean Fred, de gérer les AESH des écoles, collèges et lycées du PIAL. Mme MOUNIA et Mme TAYE sont les secrétaires du PIAL. Le bureau est au sein du collège J DODU.

- Le collège a été évalué l'année scolaire dernière et cette année **nous allons construire le projet d'établissement**, ligne directrice pour les 5 années à venir.

Point Vie Scolaire :

Tous les cours sont obligatoires. Tous les retards et absences doivent faire l'objet de justificatifs. Les familles et les élèves sont invités à consulter Pronote régulièrement (dans l'idéal, tôt le matin, et en fin de journée) pour prendre connaissance des absences des enseignants et de leur remplacement. Par ailleurs, les carnets de liaison des élèves doivent être régulièrement consultés par les familles.

Il convient de consulter régulièrement Pronote afin de prendre connaissance de l'emploi du temps de votre enfant, des modifications de l'emploi du temps, des notes.

Les codes Educonnect ont été remis aux parents de 6e. Pour les parents des autres niveaux qui n'ont plus leur code ou qui ont une quelconque difficulté vous pouvez nous écrire via le mail du collège.

Tous les élèves de 6^e ont eu une sensibilisation au numérique, dès la première semaine de cours par deux professeurs référents.

Les décharges/prises en charge:

Pour des raisons de sécurité, les élèves ne sont pas autorisés à sortir du collège entre deux cours. Lorsqu'un cours n'a pas lieu, ils sont dirigés vers la salle d'études.

Toutefois, si cette permanence n'est suivie d'aucun cours dans la demi-journée, seuls les élèves externes, sont autorisés par leurs parents à quitter l'établissement (cf. autorisation au dos du carnet)

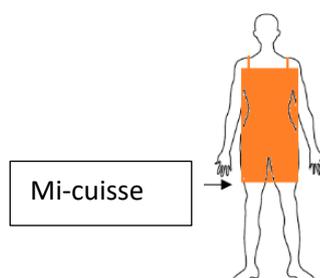
Un élève demi-pensionnaire qui n'a plus cours de la journée est tout de même tenu de prendre son repas au collège Bourbon. Il sera autorisé à quitter le collège Juliette Dodu à l'issue de celui-ci.

Les parents et responsables légaux des élèves demi-pensionnaires, à l'exclusion de toute autre personne peuvent se présenter au service de Vie scolaire pour signer une prise en charge ou une décharge (une pièce d'identité sera demandée).

Les décharges ne sont possibles que le jour même et si l'élève n'a pas cours au moment de son départ.

Pour des décharges annuelles concernant un ou plusieurs jours dans la semaine, une demande motivée par courrier et un formulaire sont à remplir en Vie Scolaire et à adresser au chef d'établissement qui notifiera sa décision à la famille.

Pour les demandes de sortie exceptionnelle en cours de journée (ex. : rendez-vous spécialiste...), les responsables légaux doivent obligatoirement venir récupérer leur enfant et signer le cahier de décharge au service de Vie Scolaire. Si ces sorties sont régulières et justifiées médicalement, merci de faire parvenir par mail les documents de prise en charge à la Vie Scolaire ou au CPE référent.



La tenue vestimentaire

(Ce document est le fruit du travail des élèves du CVC)

La tenue doit être décente : simple et soignée.

Ne sont pas acceptés les vêtements transparents, près du corps et sans bretelles.

Le schéma ci-joint vous informe que la partie colorée doit être couverte à l'avant et à l'arrière ; et ne pas laisser apparaître de peau, y compris pour les jeans déchirés, troués, effilés.

Tout élève ne respectant pas le règlement intérieur se verra prêter un tee-shirt neutre et les familles seront informées.

De même, le port des écouteurs, des casques audio, montres connectées, casquettes, couvre-chefs, lunettes de soleil (sauf dispositions particulières cf. Article 16) sont interdits dans l'enceinte du collège. Ils doivent être rangés dans les sacs.

Pour des raisons de sécurité, il est indispensable que les élèves se présentent avec des chaussures attachées. Le port de savates de piscine ou de type « claquettes » est interdit.

Conformément aux dispositions de l'art. L.145-5-1 du Code de l'Education, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

En cas de litige, le Chef d'Établissement organise un dialogue avec l'élève et la famille avant engagement de toute procédure disciplinaire.

Demi-pension :

Le collège compte 476 élèves demi-pensionnaires. La restauration a lieu au collège Bourbon.

Le quart d'heure lecture :

Tous les élèves du collège ont droit tous les jours de la semaine à un temps de lecture inscrit dans leur emploi du temps.

Il est important que chaque élève puisse lire ce qu'il souhaite : un roman, magazine, BD ... Ce dispositif a pour objectif de donner ou redonner le goût de la lecture et bien sûr de lutter contre l'illettrisme.

Fonds sociaux :

En cas de difficulté financière pour le paiement de la cantine, pour le financement de matériel scolaire de votre enfant, pour l'achat de vêtements pour le sport, l'achat de lunettes ... Le collège peut vous accompagner. Pour ce faire vous avez un cahier à votre disposition au secrétariat de direction pour la prise de rendez-vous avec l'assistante sociale Mme CHRISTINA. L'étude du dossier est anonyme.

Les fonds sociaux s'adressent aux élèves boursiers et non boursiers.

Bourse du collège : outre l'information sur le site du collège, des documents ont été distribués à tous les élèves et un mail a été envoyé à tous les parents. La demande de bourse se fait en ligne via Educonnect ou Franceconnect

PSY EN : (Psychologue de l'Education Nationale)

Mme VARIN propose aux parents qui le souhaitent des permanences le lundi et jeudi après-midi. Un classeur de rendez-vous est mis à votre disposition en Vie Scolaire.

Il suffit d'appeler pour la prise de rendez-vous ou de passer par le biais de votre enfant.

Niveau 6e:

Les évaluations nationales 6e (Fluence, Mathématiques et Français) ont eu lieu, du mardi 12 au 19 septembre. Les résultats individuels seront distribués par le Professeur principal à chaque élève, dès la semaine prochaine.

Vous pourrez alors solliciter un rendez-vous afin de mieux comprendre les compétences à renforcer et de faire un suivi plus efficace à faire à la maison. En outre, les résultats de ces évaluations proposées en début d'année permettront aux professeurs de français et de mathématiques de proposer un Soutien ou un Approfondissement, et un travail en Fluence, si besoin, selon le cas.

Les séances de Devoirs faits deviennent obligatoires afin d'assurer l'Egalité des chances et donc de réduire les inégalités.

Trois parcours PIX seront ouverts, dès cette année, pour initier les entrants à la plateforme PIX et au numérique, de façon générale: ils seront accompagnés, dans leur premier pas, par le Référent PIX et l'AED TICE tout au long de l'année.

Un Tutorat par un pair ou par un personnel enseignant de l'établissement pourra être proposé, si l'élève ressent des difficultés à s'adapter au nouveau rythme d'apprentissage du collège.

Un Atelier de Géométrie est proposé le jeudi soir par deux professeurs de mathématiques.

Par ailleurs, le collège offre la possibilité de suivre un Atelier Choral sur le même créneau

Niveau 5e

Des enveloppes ont été distribuées pour l'autorisation à la vaccination contre les cancers HPV.

Cette année, la découverte des métiers et des formations devient obligatoire, et se poursuit en quatrième et en troisième.

Niveau 4e:

Les évaluations nationales de 4e (Fluence, Mathématiques et Français) commencées le 19, s'achèveront le 27 septembre prochain.

Le professeur principal remettra à votre enfant les résultats individuels, à partir du vendredi 29 septembre. Là encore, il vous sera possible de rencontrer le professeur de mathématiques ou de français pour discuter des méthodes de travail à acquérir ou à développer dans les séances de devoirs faits ou à la maison.

Les mini-stages (demi-journée d'immersion en atelier et classe) seront reconduits au lycée Hôtelier de St Paul, au lycée agricole de St Paul, au lycée Mémona Affeedjee, au Lycée Lhorizon, LP Lacaze, dès novembre.

La Principale-Adjointe mettra à disposition les conventions de stage auprès des professeurs principaux. N'hésitez pas à le solliciter si votre enfant est motivé par la découverte des métiers.

Les résultats vous seront communiqués en fin de semaine prochaine.

Niveau 3e :

Phase d'entraînement PIX (parcours de rentrée), dès ce mercredi 20 septembre. Les codes de connexion ont été communiqués par le Référent PIX, à toutes les classes, via Pronote.

En mai 2024, les élèves passeront la certification PIX.

Un forum des métiers et des formations aura lieu le 15 novembre prochain au sein du collège.

Élections des représentants des parents d'élèves au Conseil administration le vendredi 29 septembre 2023.

La distribution du matériel de vote se fera les 21 et 22 septembre. Le vote se fera uniquement par correspondance. Une urne sera mise à disposition des élèves au niveau de la vie Scolaire.

Cette gazette vous sera transmise régulièrement, ceci afin de vous tenir informés de la vie de notre collège.

..Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends..

Benjamin Franklin

Bien cordialement

La Principale

Sarah RAGOUVIN